Observations sur quelques espèces du genre *Hieracium*;

Fragment III.

PAR M. H. SUDRE.

364. — **Hieracium belgicum** Arv.-T., p. 323.

J'ai vu une part de la plante de Belgique distribuée par Thielens et Devos, *Cent.*, III (1867), n° 270, sous le nom d'*H. fagicolum* (murs, à Yvoir, prov. de Namur); elle comprenait un pied d'*H. exotericum* Jord. et un pied appartenant au groupe de l'*H. præcox* Sch.-Bip. D'autre part, Arvet-Touvet (*in* Revol *Cat. Ardèche*, p. 162) a appelé *H. belgicum* une plante qui est l'*H. glaucinum* Jord. var. *ambifarium* Sud. Le nom d'*H. belgicum* ne s'applique donc à rien de bien précis et ne saurait être conservé. M. Zahn (*Hier. Schw.*, p. 312) identifie les *H. belgicum* Arv.-T. et *H. pallidifrons* Sud., ce qui est tout à fait inexact. C'est la plante de Moravie qu'il a appelée *H. chlorocorium* Ob. et Zahn (1912) qui est mon *pallidifrons*!

365. — **H. tenuiflorum** Arv.-T., p. 326.

J'ai vu plus de 30 spécimens ainsi déterminés par Arvet-Touvet; ils correspondent aux *H. aspreticolum*, *oblongum*, *lævicaule*, *bounophilum* Jord., *H. pallidifrons* Sud. et à d'autres formes ou variétés que j'ai cru inutile de relever tant ce groupe m'a paru hétérogène! Le n° 777 de l'*H. G.* est une var. *microcephalum* de l'*H. vernum* S. et Mail.; le n° 778 est l'*H. furcillatum* Jord. Ces n^{os} n'appartiennent pas à l'*H. cinerascens* Jord. auquel M. Rouy les a subordonnés.

366. — **H. effusum** Arv.-T. et Br., *Cat.*, p. 355, *non* N. et P.

Les spécimens que je possède des Alpes lémaniennes appartiennent à l'*H. Epimedium* Fr., qui se rencontre du reste très typique dans cette région (*H. G.*, n° 1502 = *H. subalpinum* var. *alpestre* Arv.-T. pr. p.). M. Zahn (*Hier. d. Schw.*, 485) a appelé l'*H. effusum* Arv.-T. et Br. *H. samoensicum* Zahn; j'ignore si la plante indiquée par lui « Vallée des Foillys über Samoëns » est identique à celle de mon herbier.

369. — **H. monspessulanum** Arv.-T., p. 332.

La plante récoltée à Montpellier-le-Vieux par Timbal-Lagrave est identique à celle que j'ai décrite dans mes *Hieracium du Centre* sous le nom d'*H. pallidifrons* var. *longipilum*, p. 84; un autre exemplaire d'*H. monspessulanum* de l'Aveyron correspond exactement au type *H. pallidifrons*.

376. — **H. cebennense** Arv.-T., p. 338.

Dans l'herbier Timbal-Lagrave la plante du Gard ainsi déterminée par Arvet-Touvet appartient au groupe de l'*H. bifidum* Kit.; d'autre part, celle de l'Ardèche distribuée dans l'*Hieraciotheca* (n° 1632 f. *elata*) n'est pas autre chose que l'*H. firmum* Jord., du groupe de l'*H. rigidum* Htm. Comme vraisemblablement l'*H. cebennense* primitif est différent des deux précédents, on voit que ce n° 376 ne correspond à rien de bien déterminé.

379. — **H. chabalicum** Arv.-T., p. 341; *H. subramosum* ej. *prius*.

J'ai dans mon herbier plusieurs exemplaires déterminés *H. subramosum* par Arvet-Touvet; ils appartiennent tous au *vulgatum* et la plupart à la forme ou variété *H. aspernatum* Jord. (*H. acuminatum* Jord. var. *aspernatum* Sud. *Hier. Cent.*, 53). La plante du Chablais distribuée dans l'*Hier. Gall.* sous le nom de *H. subramosum* a les feuilles radicales à peu près toutes détruites au moment de l'anthèse, l'inflorescence très peu glanduleuse, subracémiforme, et me paraît appartenir au groupe de l'*H. rigidum* Htm. Elle est voisine de l'*H. firmum* Jord. var. *asperatum* Sud., *l. c.*, 36, mais en diffère par ses tiges moins feuillées (6-10 f. caul.), ses feuilles moins profondément dentées, manifestement poilues-hispides même en dessus. Involucre poilu et un peu glanduleux; stigmates jaunes. Elle a aussi des rapports avec l'*H. onosmoides* Fr., qui ne paraît pas avoir été rencontré dans les Alpes lémaniennes, et dont la tige est moins feuillée, avec des feuilles radicales ± persistantes lors de l'anthèse.

382. — **H. meridionale** Arv.-T., p. 347.

C'est la plante d'Ax-les-Thermes publiée sous le nom d'*H. septentrionale* var. *meridionale* (*H. G.*, n° 296 *bis*) et récoltée

le 10 juillet 1898; les feuilles de la base de la tige ne sont pas encore entièrement flétries, ce qui a pu faire croire que l'espèce était phyllopode ou hypophyllopode; il n'en est rien. Je l'ai cueillie au même endroit 5 semaines après, le 16 août 1898, et elle était alors franchement aphyllopode; elle fut déterminée cette année même *H. deltophyllum* Arv.-T. par Arvet-Touvet; elle appartient en effet au groupe de l'*H. rigidum* Hartm. et rentre comme variété dans la sous-espèce *H. drymophilum* Sud. = *H. deltophyllum* Arv.-T. *pr. p.*; Sud. *Hier. Cent.*, p. 32, *non* Arv.-T. *Cat.*, 434.

385. — **Hieracium subalpinum** Arv.-T., p. 352.

Cette espèce doit porter le nom d'*H. sylvicola* Jord., qui correspond aux formes moyennes du *subalpinum* Arv.-T. et qui date de 1849. A la page 353 on peut voir qu'Arvet-Touvet subordonne à son *subalpinum*, à titre de simple variété, l'*H. Epimedium* Fr. Or il est permis de se demander si Arvet-Touvet connaissait bien l'espèce de Fries? Qu'on en juge :

Les n°s 1501-1502 de l'*Hieraciotheca*, d'abord appelés *H. Epimedium* Fr., ont été finalement rattachés à la var. *alpestre* du *subalpinum*.

Le n° 99, du Lautaret, appelé d'abord *H. exilentum* Arv.-T., puis *H. Wimmeri* γ. *serrato-dentatum*, est identique à la plante du Mt Mirantin qui est le type *Epimedium* de Fries! (Exemplaires de M. Perrier de la Bâthie in hb. Sudre! et in *H. G.*, n° 1501!)

Le n° 669, appelé *H. subalpinum* var. *alpestre* f. *subreducta*, des Alpes-Maritimes, est un mélange d'*H. Epimedium* Fr. et de pieds rabougris, peut-être jeunes, d'*H. sylvicola* Jord.

Enfin, j'ajouterai que j'ai en herbier plusieurs exemplaires déterminés *H. exilentum* par Arvet-Touvet qui ne diffèrent en rien du type *H. Epimedium* Fr.

L'*H. Purkynei* Celak. (1884), des monts Sudètes, que j'ai distribué sous le n° 125 de mon *Herbarium Hieraciorum*, n'est pas un *H. Wimmeri* × *atratum* ainsi que le suppose M. Zahn (*Hier. Eur.* n° 789), mais tout simplement l'*H. Epimedium* Fries. Je reconnais du reste qu'il existe entre les *H. sylvicola* Jord. et *Epimedium* Fr. des formes de transition qui relient l'une à l'autre ces deux plantes.

Var. **ellipticum** Arv.-T., *l. c.* — Arvet-Touvet donne comme synonyme *H. ellipticum* Jord. Or tous les exemplaires que je possède ou que j'ai vus ainsi déterminés par Arvet-Touvet, de même que ceux de l'*Hieraciotheca*, sont de simples variations du *sylvicola* Jord., mais ne correspondent pas à l'*H. ellipticum* Jord.

423, 426 et 431. — **H. turritifolium** Arv.-T., p. 387; **H. cottianum** β. **subpanduratum** Arv.-T., p. 389; **H. drazeticum** Arv.-T., p. 394.

Les *H. turritifolium* et *drazeticum* ont été décrits en 1894 (*Bull. Soc. bot. Fr.*, t. XLI, 363, 364) et placés, le premier dans le gr. *Alpestria*, le second dans le gr. *Cotoneifolia*. Or, j'ai beau lire et relire les deux diagnoses, il m'est impossible de voir en quoi ces plantes peuvent bien différer. Dans le *Catalogus*, l'*H. turritifolium* n'est plus laissé dans les *Alpestria* mais mis comme l'*H. drazeticum* dans les *Cotoneifolia*. On va voir que les deux espèces, présumées de premier ordre par leur auteur, ne forment, avec quelques autres, qu'une seule et même espèce!

L'*H. turritifolium* de Somâoute ne diffère en rien de celui de la vallée d'Aran, d'Aragon et des Pyrénées ariégeoises qui a été publié dans l'*Hieraciotheca* sous le nom d'*H. cottianum* β. *subpanduratum* Arv.-T.! plante qui, dans l'herbier Timbal-Lagrave, a été déterminée par Arvet-Touvet *H. strigosulum* Arv.-T., et qui, dans le Mémoire de 1894, est signalée dans les Pyrénées sous les noms d'*H. parcepilosum* var. *subperfoliatum* et d'*H. cottianum* Arv.-T. (p. 365); c'est aussi celle de la vallée de Saint-Vincent, à la Manade, qui porte le nom d'*H. aronicifolium* (p. 366) et aussi, très exactement, celle du val d'Esquierry appelée *H. Costeanum* (*H. G.*, n° 997)! Si maintenant on compare cette plante à l'*H. drazeticum* on ne voit aucune différence appréciable. En particulier les n°s 306 (*H. cottianum* var. *subpanduratum*) et 310 (*H. drazeticum*), provenant de la même localité, l'Hospitalet, prairies du Pont-Cerda, sont tout à fait identiques. Après avoir récolté dans la vallée d'Aran de nombreux échantillons de ces plantes, j'avais cru pouvoir en rattacher un certain nombre à l'*H. drazeticum*, ces échantillons me paraissant tout à fait conformes à ceux que je possède de la fontaine du Drazet; or tous ces spécimens concordent absolument avec ceux de l'*Hieraciotheca* (*H. G.*,

n°s 306-307, *H. H.*, n°s 134-138, etc.), qui portent le nom d'*Hieracium cottianum* var. *subpanduratum* ou d'*H. subpanduratum*! M. Rouy, il est vrai (*l. c.*, p. 371), a fait des plantes ici visées, 3 variétés subordonnées à l'*H. cydoniifolium* Vill. : η. *drazeticum*, ι. *parcepilosum* (= *H. cottianum* var. *subpanduratum* Arv.-T.) et κ. *turritifolium*. Avec Arvet-Touvet j'estime que la var. *subpanduratum* du *cottianum* ne saurait être confondue avec l'*H. parcepilosum* Arv.-T., qui ne paraît pas exister dans les Pyrénées. J'ai bien vu un exemplaire des Pyrénées-Orientales, vallée de Lanoux, déterminé *H. parcepilosum* par Arvet-Touvet, mais cet exemplaire est un *H. turritifolium* ou un *H. cottianum* var. *subpanduratum*; du reste Arvet-Touvet (p. 395) reconnaît lui-même que l'*H. parcepilosum* ne vient pas dans les Pyrénées. Si maintenant on compare les diagnoses données par M. Rouy des var. η. ι. et κ. on ne voit pas par quels caractères il est possible de différencier ces variétés. J'estime qu'elles constituent une seule et même espèce, paraissant spéciale aux Pyrénées et correspondant à l'*H. cottianum* Arv.-T. des Alpes, mais en différant principalement par ses pédoncules et ses involucres beaucoup plus glanduleux, à poils simples beaucoup plus rares et assez souvent presque nuls, par ses capitules plus petits, ses ligules à dents plus courtes, etc. Je me propose de distribuer cette plante dans mon *Herbarium Hieraciorum* sous le nom d'*H. turritoides* Sud. Sa synonymie sera la suivante :

H. turritifolium Arv.-T., *Bull. soc. bot. Fr.*, t. XLI, p. 363 (1894) et *Cat.*, p. 387; *H. drazeticum* Arv.-T. et Marc. d'Aym. *ap.* Arv.-T., *l. c.*, p. 364 (1894); Arv.-T., *Cat.*, p. 394; *H. parcepilosum* var. *subperfoliatum* et *H. cottianum* Arv.-T., *l. c.*, p. 365, *p. p.*; *H. aronicifolium* Arv.-T., *l. c.*, p. 366, *non Alp.*, p. 102; *H. strigosulum* et *turritifolium* Arv.-T., *in hb.* Timb.! *H. cottianum* var. *subpanduratum* Arv.-T. et *H. subpanduratum* Arv.-T. et G., *H. G.* et *H. H. exsicc.* (1908) *non* Zahn *in* Sch. et Kell. (1905); *H. cydoniifolium* Vill. var. *drazeticum*, *parcepilosum* (pr. p.), *turritifolium* Rouy, *Fl. Fr.*, IX, p. 371 (1905); *H. Costeanum* Arv.-T. et G., *H. G.*, n° 997 (*Chart. emend.*) non *H. Costeanum* Arv.-T., *l. c.*, n° 70!

458. — Hieracium heterospermum Arv.-T., p. 422.

J'ai déjà fait observer au sujet du n° 459 que les *H. taurinense* Jord. et *polyadenum* Arv.-T. étaient identiques; le synonyme *H. taurinense* Jord. est donc à supprimer puisque l'*H. polyadenum* est placé dans un groupe spécial (*Polyadena* Arv.-T.). Au sujet de ce n°, qui doit porter le nom d'*H. racemosum* W. K.[1], je ferai remarquer que le polymorphisme attribué à certaines espèces doit parfois être imputé à des erreurs de détermination. En voici quelques exemples relatifs au n° 458 du Catalogue.

Les n°s 500-1 de l'*H. G.*, portant le nom d'*H. heterospermum* var. *niveobarbatum*, sont des mélanges d'*H. pseudoeriophorum* Lor. et T. et d'*H. subhirsutum* var. *niveobarbatum* Sud.

Le n° 1290, de la même collection, appelé *H. heterospermum* var. *niveobarbatum* f. *evoluta*, *robusta*, de Durfort (Tarn), est un très bel exemplaire d'*H. Chevallieri* Timb. et M.!, plante qu'Arvet-Touvet était en état de bien connaître puisque je la lui avais adressée de la même localité (*H. G.*, n° 615)!

Une plante de Durfort (Tarn), qui est mon *H. scabiosum* α. *genuinum*, du groupe du *boreale* Fr.!, a de même été déterminée *H. heterospermum* var. *serratulinum*! par Arvet-Touvet, etc.

462. — **H. conicum** Arv.-T., p. 428, var. γ. *hirtum* Arv.-T.

Plante très abondante dans la vallée d'Aran; elle appartient à l'*H. inuloides* Tausch.

Le n° 141 de l' *Hier. Hisp.* représente la var. *latifolium* A.-T. *in* Rouy, *l. c.*, 381.

Le n° 142 correspond à peu près au type, avec quelques pieds se rapprochant de la var. *latifolium*.

Les n°s 143 et 144 représentent, en majeure partie, la var. *stenophyllum* Sud. de cette espèce.

Les n°s 141-144 sont bien subordonnés à l'*H. inuloides* Tausch, par M. Rouy, *l. c.*, p. 382, mais ils sont confondus avec

1. M. Zahn a distribué tout récemment (*H. E.*, n° 899 a), sous le nom de *H. racemosum* W. K. Ssp. *racemosum* Zahn, une plante qui appartient au groupe de l'*H. boreale* Fr. et qui est sensiblement différente de tout ce que j'ai vu jusqu'à ce jour appartenant à ce groupe. Elle est voisine de l'*H. scabiosum* var. *latifolium* Sud., *Hier. Cent.*, p. 20, mais a les feuilles beaucoup plus larges, ovales, finement denticulées, poilues en dessus; je l'appelle *H. goritianum*.

le type *conicum* Arv.-T., de sorte que la var. ε. *conicum* Rouy est formée d'éléments assez hétérogènes.

H. goritianum Sud.; *H. racemosum* Zahn, *H. E.*, n° 899 a! *non* W. et K.

Aphyllopodum; caulis usque apicem asperrimus, pilosus, 4-7 dm. altus; folia utrinque pilosa, denticulata vel subintegerrima, inferiora ovata, breviter petiolata, media late ovata, sessilia; superiora ovato-acuta, basi rotundata vel leviter amplexicaulia, sub pedunculis et involucro in bracteas et multibracteolas decrescentia; pedunculi canofloccosi, brevissisme glandulosi; involucrum obscure virens, 9-10 mm. longum, squamis obtusis, parce et tenuiter glandulosis; ligularum dentes mediocres; stigmata fusca; achænia matura subatra; receptaculum denticulatum.

AUSTRIA : Goritia, in m. Santo (*R. de Benz*).

Sur la classification du genre *Crotalaria*;

(Suite et fin)[1]

PAR M. F. GAGNEPAIN.

Deux objections peuvent être faites à cette opinion; la première c'est que cette soi-disant foliole est dissymétrique alors que la feuille est symétrique, qu'elle est beaucoup plus petite. Or ce n'est pas la première fois que l'on se trouve en présence de folioles inférieures plus petites et plus irrégulières précisément parce qu'elles sont plus basses et plus gênées dans leur développement. On peut dire que le fait est si fréquent dans les feuilles composées qu'il est plutôt général. La seconde objection n'est pas davantage soutenable, je veux dire la position de la stipule marginale (*s*) entre le pétiole normal et la soi-disant foliole basilaire (*f*), alors que les stipules normales devraient se trouver en dehors du système des 3 organes foliacés (folioles). Voici comment cette objection peut être tournée et même réduite à néant; d'abord la macule verte et saillante que j'ai décrite dans le premier cas se trouve bien entre la stipule et la feuille. Si plus tard le limbe qui en résulte a changé de position par

1. Voir plus haut, p. 282.